

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, PARIS, LE 08 OCTOBRE 2026

Le bruit en Île-de-France ressenti comme la première nuisance de proximité

L'édition 2026 du baromètre portant sur la perception du bruit en Île-de-France, enquête rééditée tous les cinq ans depuis 2016 par le CRÉDOC pour Bruitparif, auprès de plus de 3 000 Franciliens de plus de 15 ans, montre une préoccupation installée et une nuisance davantage ressentie hors du logement. Les Franciliens attendent des réponses proches de leur quotidien, efficaces et peu contraignantes.

Le bruit est aujourd'hui considéré comme la première nuisance de proximité par les Franciliens. 44 % le citent parmi les problèmes qui concernent le plus leur quartier, devant l'environnement dégradé (37 %) et la pollution de l'air (33 %). À l'échelle régionale, il se classe au troisième rang des inconvénients à vivre en Île-de-France (37 %), derrière le coût de la vie et du logement et l'insécurité, et il a dépassé la pollution de l'air en dix ans. **Au total, trois Franciliens sur quatre (75 %) se déclarent préoccupés par les questions de bruit.**

Une dégradation perçue au niveau du quartier...

La part des Franciliens qui jugent élevées les nuisances de leur quartier passe de 39 % en 2016 à 51 % en 2026. 39 % estiment que le bruit y a augmenté au cours des cinq dernières années, contre 7 % qui pensent qu'il y a baissé. **Cette évolution du ressenti est remarquable et contraste avec la tendance observée plutôt à la baisse en moyenne du bruit généré par les transports.** Plusieurs pistes peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène : une attention accrue portée à l'environnement sonore au sein de la population francilienne, la modification apportée aux ambiances sonores (pics de bruit qui sont davantage perçus du fait de la baisse du bruit de fond lié au trafic routier notamment, augmentation des bruits liés aux comportements, multiplication des chantiers...) ou encore la densification qui s'est opérée au sein de nombreux quartiers.

Mais un logement qui joue un rôle de tampon

Contrairement au quartier, le lieu de résidence lui-même est majoritairement perçu comme calme par 62 % des Franciliens, et cette perception progresse par rapport à 2021 (+5 points).

La part de Franciliens se déclarant gênés par le bruit lorsqu'ils sont chez eux recule de manière concomitante, de 54 % en 2016 à 48 % en 2026. La baisse la plus marquée est observée pour les Parisiens (de 67 % à 55 %). **Le logement apparaît ainsi comme un relatif refuge sonore**, alors que le bruit est davantage ressenti dans l'espace public extérieur.

Cette protection du logement reste toutefois inégale. Seuls 41 % des Franciliens déclarent que leur logement est isolé contre le bruit extérieur, une proportion qui n'a pas progressé, et beaucoup ignorent ses performances acoustiques.

Une inégalité d'accès au calme

L'accès au calme est lui aussi inégalement réparti. **Dans les quartiers jugés très bruyants, un tiers des habitants (33 %) n'ont aucun espace de calme à proximité**, contre 15 % en moyenne et 4 % dans les quartiers paisibles. Selon leurs ressources et leur lieu de vie, les Franciliens n'ont donc pas les mêmes possibilités de se soustraire au bruit.

Quand le bruit émane des autres

Le voisinage reste la première source de gêne au domicile (55 % des personnes gênées), et sa nature évolue. Les conversations et les cris progressent dans les citations (de 25 % à 32 %), tandis que les fêtes et soirées chez les voisins reculent (de 19 % à 15 %). **Les bruits liés aux bars, aux terrasses et aux rassemblements dans la rue sont également davantage cités** (de 10 % à 14 %) et atteignent 30 % des citations à Paris.

Ces sons produits par d'autres personnes gênent particulièrement lorsqu'ils s'imposent jusque dans le logement. Ils perturbent le repos et peuvent tendre les relations entre voisins.

Le bruit des transports terrestres

Concernant les nuisances sonores ressenties à l'échelle du quartier en provenance de la route, **le comportement des usagers (25 %) pèse désormais autant que le volume du trafic (24 %)**. Les pics de bruit générés par les avertisseurs sonores (klaxons, sirènes) ou certains deux-roues motorisés bruyants gênent davantage que le bruit de fond lié à la circulation.

Lors de leurs déplacements du quotidien, les Franciliens se déclarent plus gênés par le bruit dans les espaces partagés : les usagers des transports en commun sont ainsi 53 % à considérer l'ambiance sonore gênante, contre 40 % des personnes qui se déplacent à pied ou à vélo et 25 % des utilisateurs de transports individuels motorisés (voiture ou deux-roues).

L'exposition volontaire augmente

L'exposition volontaire progresse aussi. **L'écoute quotidienne au casque passe de 19 % à 26 % en dix ans**, avec des durées plus longues mais des volumes légèrement plus bas. Elle concerne en premier lieu les jeunes et les actifs.

Le bruit épuise : fatigue, stress et sommeil au premier plan

4 personnes sur 10 ont déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé. Sur l'ensemble des Franciliens, la fatigue touche fréquemment environ 30 % de la population, le stress 29 %, les troubles du sommeil 28 % et les difficultés de concentration 25 %. Les troubles auditifs sont moins souvent cités (17 %). Ces différents effets du bruit sur la santé ont progressé d'un à trois points au cours des dix dernières années. Conséquence : **22 % des Franciliens déclarent prendre des médicaments ou des produits pour faire face au bruit** : anxiolytiques, mélatonine, somnifères ou traitements naturels. **Un tiers (33 %) utilise des bouchons d'oreille**, surtout pour dormir.

Le risque reste pourtant tenu à distance. **77 % des Franciliens jugent le bruit dangereux pour la santé de la population, mais 33 % seulement se sentent personnellement menacés**.

La gêne liée au bruit se traduit aussi par des changements dans la vie quotidienne. Parmi les personnes gênées à leur domicile, 54 % ferment leurs fenêtres à cause du bruit. Parmi les habitants qui jugent leur quartier bruyant, 60 % ont déjà envisagé de le quitter pour cette raison, même si cette proportion recule depuis 2021.

Contre le bruit, la médiation privilégiée

Face à un problème de bruit dans leur logement, **les Franciliens privilégient le règlement à l'amiable (30 %)**, loin devant la justice (5 %). Près d'un sur deux (47 %) a déjà entrepris au moins une démarche, et 57 % d'entre eux disent avoir résolu le problème. À périmètre comparable, la part des conflits non résolus passe de 50 % en 2021 à 43 % en 2026, ce qui souligne l'utilité de la médiation de proximité.

Soutien aux politiques publiques

La réduction du bruit des transports recueille un soutien quasi unanime (86 %). Les **revêtements de chaussée moins bruyants** séduisent 84 % des Franciliens et arrivent en tête lorsqu'il faut choisir une seule mesure prioritaire (30 %). Les **radars sonores** obtiennent 66 % d'adhésion, et le **soutien au 30 km/h nocturne** progresse de onze points. Les restrictions plus fortes de l'usage automobile, comme les dimanches sans voiture ou l'interdiction des véhicules thermiques, ne rassemblent qu'environ 38 à 39 % des répondants.

Des citoyens peu informés

Seuls 21 % des Franciliens se renseignent sur les nuisances sonores avant d'emménager, alors que 59 % auraient souhaité disposer de cette information. 22 % déclarent même qu'ils n'auraient pas emménagé s'ils avaient connu l'exposition au bruit.

Les dispositifs de lutte contre le bruit sont également encore mal identifiés, aucun n'est connu de plus d'un quart des Franciliens. Les aides à l'insonorisation et les cartographies du bruit sont les plus identifiées (24 % chacune).

Pour s'informer, **les habitants se tournent d'abord vers leur mairie (35 %), puis vers Bruitparif (18 %)**. Près de sept sur dix (69 %) se disent intéressés par une information communale sur le bruit.

Cette attente contraste avec le recul de l'engagement collectif. L'appartenance à une association de défense passe de 8 % à 4 %, et la participation à des réunions publiques de 10 % à 6 %.

« Le bruit n'est plus une gêne tolérée, c'est un enjeu environnemental et sanitaire reconnu. Mais cette prise de conscience se traduit encore peu dans les choix résidentiels, la prévention ou l'engagement collectif. C'est là que l'action publique a le plus à gagner. »

Jörg Müller, directeur d'études et de recherche, pôle Société, CRÉDOC

« L'opinion prend chaque année davantage conscience de l'importance des enjeux sanitaires du bruit. C'est une bonne chose et cela nous encourage dans notre action. Le lent reflux des nuisances d'infrastructure — transports, collecte des ordures, entretien des espaces verts — montre les progrès réalisés sur la décennie mais fait émerger par contraste la question des incivilités et des comportements individuels. »

Olivier Blond, président de Bruitparif, délégué spécial à la santé environnementale à la Région Île-de-France

Méthodologie – Enquête conduite en ligne du 18 mai au 29 juin 2026, soit cinq ans après la précédente édition, auprès d'un panel d'internautes. Au total, 3 014 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en Île-de-France ont été interrogées. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas (département, sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, type d'habitat). Les résultats ont été redressés et sont représentatifs de l'ensemble de la population francilienne de 15 ans et plus. Le questionnaire reprend certaines questions des éditions 2016 et 2021, ce qui permet de suivre les évolutions, et intègre de nouvelles questions. Les pourcentages portent sur l'ensemble des Franciliens ou sur les sous-populations précisées dans le texte.

À propos du CRÉDOC – Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) analyse les comportements, les opinions et les conditions de vie de la population. Ses enquêtes éclairent les évolutions de la société et accompagnent les acteurs publics et privés dans leurs décisions.

À propos de Bruitparif – Observatoire du bruit en Île-de-France, l'association Bruitparif poursuit 4 missions d'intérêt général :

- Caractériser le bruit sur le territoire via la gestion d'un réseau de surveillance du bruit (plus de 200 stations de mesure permanentes) et l'élaboration des cartes stratégiques de bruit ;
- Faire progresser les connaissances quant aux impacts sanitaires et socio-économiques du bruit ;
- Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre le bruit, notamment dans le cadre de la directive européenne 2002/49/CE ;
- Informer le grand public.

Contacts presse

CRÉDOC : Jörg Müller, tél : +33 1 40 77 85 32 - muller@credoc.fr

Bruitparif : Fanny Mietlicki / Valérie Pernelet-Joly, tél : +33 1 83 65 40 40 – presse@bruitparif.fr